



VILLE DE JOEUF

Démarche Zones d'Accélération du développement des EnR
(ZAENR)

CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE SUR BATI COMMUNAL

Le projet est-il existant ?

- Oui
 Non

Si oui dénomination du porteur de projet :

VILLE DE JOEUF

Et statut juridique du porteur de projet :

COMMUNE

Type de projet

- Eolien
 Méthanisation
 Hydroélectricité

Le photovoltaïque prioritaire

- Photovoltaïque (friche, terrain dégradé, ICPE)
 Photovoltaïque (parking)
 Photovoltaïque (bâtiment)
 Photovoltaïque (délaissé d'infrastructure)

Autre photovoltaïque (avec cadre réglementaire plus restrictif détaillé dans la notice Préfectorale) :

- Photovoltaïque (flottant)
 Photovoltaïque (terrain agricole)

Autre ENR : Solaire thermique, aérothermie, géothermie,

Informations sur la localisation

Localisation (liste des parcelles cadastrales et joindre une cartographie) :

Voir plan.....

Surface

Non estimée

Maîtrise foncière du porteur de projet :

Oui

Non

Descriptif du projet (max 10 lignes)

L'idée est d'installer sur les bâtiments municipaux des panneaux photovoltaïques pour couvrir les besoins électriques des installations (autoconsommation recherchée) La commune est propriétaire de bâtiments disposant de grandes surfaces propices à l'installation de ces panneaux (salle des sports, piscine, gymnase, salle Curel, hôtel de ville, MSF...). Il s'agit donc d'un fort potentiel de couvertures.

Justification du projet (y compris la localisation) (max 10 lignes)

Ce projet répond à deux préoccupations actuelles : la production d'énergie non émettrice de gaz à effet de serre et le coût exorbitant de l'électricité.

Atouts du projet

- Gagner de l'argent en revendant le surplus d'énergie.
- Faire des économies d'énergie
- Consommer une électricité verte et locale

Difficulté déjà identifiable et problématique (ex : protection environnementale du site, éloignement du poste source de raccordement, ...) :

Montage des dossiers chronophage – mise en œuvre longue – aides variant chaque année

.....
.....
.....

Capacité de production ENR (annuelle en Mgh) :

Inconnue

Date de la délibération de la commune (à joindre si le projet est déjà délibéré) :

Pas de délibération

Le document d'urbanisme est-il compatible avec le projet :


Oui

Non

Zone d'accélération des énergies renouvelables Commune de Joëuf

*Proposition pour le photovoltaïque
en toiture
sur les bâtiments communaux*

25 aout 2023

 Zone d'accélération pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Sources : IGN, google satellite



0 250 500 m

